

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2019
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Secrétaire de séance : RIVOLLIER Marie-Yvonne

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE REUNION DU 11 FEVRIER 2019.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 11 février 2019.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le compte administratif 2018 « communal » se présente comme suit :

En section fonctionnement :	- Dépenses :	475 465,62 €
	- Recettes :	631 970,44 €
En section investissement :	- Dépenses :	734 387,89 €
	- Recettes :	297 881,51 €

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DRESSE PAR LE TRESORIER PRINCIPAL DE SAINT-CHAMOND

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

En section fonctionnement, les recettes et les dépenses s'équilibrent à 619 125,99 €. En section investissement, les recettes et les dépenses s'équilibrent à 2 151 398,19 €, compte tenu des crédits de report.

NOUVELLE ECOLE : Lot n°3 : Charpente - Ossature Bois et Lot n°4 : Couverture – Zinguerie : Avenant n°1 au marché

Vu l'avancement des travaux, des modifications sont à apporter par rapport au marché initial. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant n°1 des lots n°3 : Charpente – Ossature Bois et n°4 : Couverture – Zinguerie.

DESSERTE FORESTIERE DU MASSIF DE LEMOINE : Approbation du projet et délégation de la maîtrise d'ouvrage

Le conseil municipal à l'unanimité :

- approuve le projet de desserte forestière du massif de Lemoine, sur les communes de La Valla-en-Gier et Doizieux, à savoir : la réalisation d'une route forestière sur 1 290 ml, dont 350 ml sur Doizieux ; la reprise de 540 ml de piste de débardage et la création de 4 dépôts dont 1 sur Doizieux.

Les travaux sont subventionnables au titre du dispositif 125A du PDRH et du plan de soutien à la filière Bois du Conseil Départemental de la Loire.

- s'engage à entretenir la route sise sur son territoire communal, une fois les travaux réalisés, pendant une période de 30 ans,

- délègue la maîtrise d'ouvrage à la commune de la Valla-en-Gier pour la réalisation de ces travaux.

La délibération annule et remplace celle du 25/01/16.

MAISON DE LA SANTE DE SAINT PAUL EN JAREZ : Accord de principe de la convention de création d'une entente intercommunale entre les communes

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un accord de principe sur les termes de la convention de création d'une entente intercommunale entre les communes de Saint-Paul-en-Jarez, Doizieux, la Terrasse-sur-Dorlay, Farnay et Sainte-Croix-en-Jarez.

MICROCENTRALE HYDRAULIQUE : Approbation des statuts

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les statuts de la SAS Microcentrale Hydraulique du Dorlay. La délibération annule et remplace celle du 24/09/18.

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire :

- informe qu'il faut prévoir un autre emplacement pour le jeu de boules, lorsque le Foyer St Laurent sera vendu.
- fait part d'une demande d'éco pâturage dans le terrain au-dessus de l'école publique.
- concernant le rallye du Gier, informe de problèmes de circulation pendant l'ouverture des routes entre les deux spéciales ainsi que de problèmes de buvette non déclarée.
- rappelle la réunion publique du 25 mars à 20h à la Terrasse-sur-Dorlay concernant la mutualisation des moyens entre les écoles publiques de Doizieux et de la Terrasse-sur-Dorlay. Des groupes de travail seront mis en place.
- informe des Journées Européennes des Métiers d'Art qui auront lieu à la salle polyvalente et à la Tour du 1^{er} au 7 avril.
- informe des élections européennes qui auront lieu le 26 mai.
- fixe la date du prochain conseil municipal le 18 avril à 20h00.

Mme RIVOLLIER :

- fait le bilan des Ateliers Conduite Séniors.
- fait le point sur le dépôt de pain.
- informe qu'une réunion du CCAS est fixée le 27 mars à 18h30.

Mme PAWELAK informe du lancement de l'Atlas de la Biodiversité avec la Terrasse-sur-Dorlay.